

Prévenir plutôt que guérir !

Notre priorité : entretenir et maintenir, selon les DTU, vos équipements et/ou ouvrages.

Nos domaines d'intervention

EN MULTI-TECHNIQUES

OU EN LOTS SÉPARÉS

- ▶▶ Plomberie
- ▶▶ Serrurerie
- ▶▶ Couverture - chéneaux, toitures-terrasses...
- ▶▶ Climatisation
- ▶▶ Traitement d'eau - adoucisseurs, pompes doseuses à traitement filmogène, analyses des légionelles...
- ▶▶ Électricité - relamping, prises, bornes tableaux...

Notre approche

Après un audit complet de vos installations, nos compagnons et techniciens qualifiés interviennent selon un planning d'entretien et de maintenance, adapté à vos besoins.

Les bénéfices immédiats

- ▶▶ Vous maîtriserez vos coûts d'entretien
- ▶▶ Vous réaliserez des économies sur vos budgets (réparation)
- ▶▶ Vos dépannages seront prioritaires
- ▶▶ Vos chiffreages bénéficieront de tarifs préférentiels
- ▶▶ Vos installations seront sécurisées
- ▶▶ Votre patrimoine sera valorisé !

Maintenance préventive

- ▶▶ Vérifier les équipements et/ou ouvrages et assurer leur maintien en état de bon fonctionnement, selon cadencement déterminé ensemble à la prise de contrat.

Dépannage

- ▶▶ Intervenir ponctuellement, à votre demande, dans un délai de 3h.

Travaux

- ▶▶ Un seul intervenant maintenance / dépannage, qui évalue et chiffre les travaux d'urgence nécessaires au fonctionnement des équipements, ou les travaux à budgéter.
- ▶▶ Un bilan des travaux devisés non réalisés peut être établi, pour vous permettre la budgétisation annuelle et/ou l'échelonnement du financement.
- ▶▶ Mise en conformité, réfection ou remplacement de vos équipements : ces travaux respecteront vos enjeux et contraintes d'exploitation.

Spécialisés ou polyvalents, nos compagnons et techniciens qualifiés interviennent toujours sur vos installations dans les meilleurs délais.

NOUS INTERROGER ET NOUS RENCONTRER

www.latelier-sas.com/metiers/DTM

depannage@latelier-sas.com

T. : 01 49 32 02 02

Responsable Maintenance : Armelle Benard
a.benard@latelier-sas.com

